# L'accès à votre déchetterie évolue!

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch modernise l'accès à l'ensemble de ses déchetteries grâce à une carte personnalisée. Ce dispositif vise à améliorer la qualité du service, garantir la traçabilité des dépôts, maitriser les coûts et optimiser la gestion des sites.

# La CCSB modernise l'accès à ses déchetteries : qu'est-ce qui change ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'entrée dans les 7 déchetteries du Sisteronais-Buëch se fera grâce à une carte d'accès. Pour cela, les usagers devront créer un compte en ligne. Ils pourront ainsi demander leur carte, consulter leurs dépôts et, le cas échéant, leur facturation depuis ce lien :

https://acces-dechetteries-ccsisteronaisbuech.horanet.com/

# Pourquoi ce contrôle d'accès?

Ce dispositif permet:

- de réserver le service aux habitants de la CCSB, aux communes conventionnées et aux professionnels enregistrés,
- d'améliorer la qualité du tri et garantir une traçabilité conforme à la réglementation,
- de mieux maîtriser les coûts et limiter les abus,
- de faciliter le travail des agents en charge de l'accueil en déchetterie.

# Comment obtenir sa carte?

D'abord, il faut créer son compte en ligne (<a href="https://acces-dechetteries-ccsisteronaisbuech.horanet.com/">https://acces-dechetteries-ccsisteronaisbuech.horanet.com/</a>) puis retirer sa carte d'accès au Pôle Environnement, lors de permanences en déchetterie ou en mairie.

# L'accès à votre déchetterie évolue! Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

### Bon à savoir :

# Pour les particuliers

En cas de besoin exceptionnel, comme un déménagement, il suffit de contacter le service environnement pour demander à bénéficier de passages supplémentaires.

# Pour les professionnels

Comme c'est déjà le cas, les dépôts doivent être déclarés à l'accueil de la déchetterie où un agent évalue le volume et la nature des déchets. Une facturation trimestrielle s'applique pour certains types de déchets.

À noter : les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont accueillis uniquement à la déchetterie de Ribiers.

Pour toute question, le pôle Environnement de la CCSB se tient à votre disposition.

Contact: 04.92.66.25.49 ou <a href="mailto:environnement@sisteronais-buech.fr">environnement@sisteronais-buech.fr</a>

Plus d'infos: <a href="https://www.sisteronais-buech.fr/gerer-les-dechets/les-dechetteries/controle-dacces-">https://www.sisteronais-buech.fr/gerer-les-dechets/les-dechetteries/controle-dacces-</a>

en-dechetterie/